



SAINT
FRANÇOIS
XAVIER
DE
BROMPTON

Demande d'un certificat d'autorisation de
DÉPLACEMENT D'UN BÂTIMENT (6.3.4)

DOCUMENTS ET INFORMATIONS A FOURNIR POUR L'ETUDE DE VOTRE DEMANDE

- Identification du lieu actuel de la construction.**
- Identification du lieu où sera implantée la construction.**
- Un plan à l'échelle montrant.**
 - Les limites de la propriété
 - La localisation actuelle de chaque bâtiment existant
 - La localisation de la construction qui sera déplacée
- La date prévue du déplacement et l'itinéraire des rues utilisées pour le déplacement.**
- Une copie des autorisations requises par les divers services publics et parapublics.**
- Une copie de tout autre permis et certificat obligatoire.**
 - Permis de construction, si nouveau terrain
 - Installation septique / Branchement au réseau municipal/ Ouvrage de captage des eaux
- Une copie d'un certificat d'assurance dégageant la municipalité de toute responsabilité.**
- Photos récentes des diverses façades du bâtiment.**
- Nom et numéro de licence de l'entrepreneur qui effectuera les travaux :

- Évaluation de la valeur des travaux projetés : _____
- Date de début des travaux : _____ Durée des travaux : _____

Veuillez joindre un croquis à votre demande ;

Mode de paiement : Argent _____ \$ Débit/Interac _____ \$ Chèque _____ \$

S'il vous était impossible de vous déplacer pour récupérer votre permis, veuillez compléter une procuration. Le permis ne pourra être signé que par le propriétaire en l'absence de ce document. Merci de votre compréhension !

Nous vous rappelons que la municipalité dispose de trente (30) jours de la réception de votre demande dûment complétée pour émettre un permis et que les demandes sont traitées par ordre de réception. Selon le Règlement N° 2010-120

À l'usage du bureau municipal
Matricule : _____
No de reçu : _____
Date de réception : _____
Mode de paiement _____

Date de la demande : _____ Signature du demandeur : _____